

Économie  
Gestion  
Administration  
Sciences  
Sociales



## MASTER

# Management Sectoriel

## Parcours Cadres du social, aide et protection de la personne

### CONDITIONS D'ACCÈS

#### MASTER 1

Sous réserve d'acceptation du dossier

- Titulaire d'une licence Economie et Gestion
- Titulaire d'une licence Administration Economique et Sociale
- Licence du secteur sciences humaines et sociales
- Licence du secteur sanitaire, médico-social et social
- Validation d'études

#### MASTER 2

- Titulaire d'un Master 1 du secteur sanitaire, médico-social et social
- Validation d'études

#### FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 60 37 07  
fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer le Master ou le valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).  
Contact : Tél. 03 21 60 60 59  
fcu-pac@univ-artois.fr

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se donne pour objectif de former les futurs cadres du secteur social et médico-social en assurant une montée en compétences et en qualification dans un secteur qui ne cesse d'évoluer et qui doit faire face à l'évolution des besoins de la population. Elle porte sur les fonctions de direction, d'encadrement d'équipes et de coordinations spécifiques à ce secteur. Elle vise à assurer une prise en charge de qualité des publics vulnérables.

### LES COMPÉTENCES ACQUISES

Les compétences à acquérir relèvent de la loi de 2002 concernant les directeurs d'établissement du secteur sanitaire, médico-social et social :

- définition et conduite de l'intervention dans le secteur
- définition et conduite du projet d'établissement ou d'unité
- animation et GRH (Gestion des Ressources Humaines)
- gestion économique et financière
- gestion technique et logistique

À ces compétences s'ajoutent des compétences transversales :

- savoir construire un raisonnement argumenté
- savoir communiquer en langue française ou étrangère
- savoir utiliser les outils technologiques de communication et de veille
- savoir construire une méthodologie de travail
- savoir mobiliser les apports de la recherche
- savoir produire des rapports d'étude

### LES DÉBOUCHÉS

- Cadre de direction d'établissement social ou médico-social
- Directeur d'établissement social ou médico-social
- Directeur de structure d'aide à domicile et de protection de la personne
- Directeur de service d'aide à domicile
- Responsable de service de tutelle
- Directeur d'EHPAD
- Directeur d'établissement / service pour enfants ou adultes en difficulté
- Chef de service éducatif



## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation en alternance
- Pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique : sciences de gestion, sciences économiques, droit, sociologie, psychologie
- Pool de professionnels ayant des responsabilités de cadres dans le secteur, assurant plus de 25 % de la formation
- Adossement à des laboratoires permettant de rester à la pointe de la recherche (*LEM CNRS UMR 9221 ; Laboratoire Dynamique des Réseaux et des Territoires, EA 2468 ; Centre Éthique et Procédures EA 2471*).
- Cette formation bénéficie du label Cluster Senior.

## PARTENARIATS

- La Vie Active
- Pas-de-Calais Habitat
- Centre Hospitalier d'Arras
- Mutualité Française du Nord - Pas-de-Calais (HAD)
- Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Croix Rouge Nord - Pas-de-Calais
- Et l'ensemble des structures du secteur accueillant les étudiants sous convention



## LE RYTHME DE LA FORMATION

(calendriers non contractuels)

### Planning de la 1<sup>re</sup> année (contrat de pro ou stage)

Entreprise 36-37
Université 38
Entreprise 39
Université 40
Entreprise 41
Université 42
Entreprise 43
Université 44
Entreprise 45
Université 46
Entreprise 47
Université 48
Entreprise 49
Université 50-51
Entreprise 52-53
Entreprise 1
Université 2
Entreprise 3
Université 4
Entreprise 5
Université 6
Entreprise 7
Université 8
Entreprise 9
Université 10
Entreprise 11
Université 12-13
Entreprise 14-23
Université 24-25

### Planning de la 2<sup>e</sup> année (contrat de pro ou stage)

Université 36-37
Entreprise 38
Université 39
Entreprise 40
Université 41
Entreprise 42
Université 43
Entreprise 44
Université 45
Entreprise 46
Université 47
Entreprise 48
Université 49
Entreprise 50
Université 51
Entreprise 52-53
Université 1
Entreprise 2
Université 3
Entreprise 4
Université 5
Entreprise 6
Université 7
Entreprise 8
Université 9
Entreprise 10
Université 11
Entreprise 12
Université 13
Entreprise 14-24
Université 25

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat de professionnalisation vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>Éthique et déontologie</li> <li>Connaissance des publics : aspects sociologiques</li> <li>Connaissance des politiques publiques et de leur évaluation</li> <li>Psychologie du travail et de la santé</li> <li>Politique de formation</li> <li>Relations avec les publics pris en charge et leur famille</li> <li>Méthodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>Stage en alternance</li> <li>Évaluation et développement des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modalités d'évaluation et de mise à distance des pratiques professionnelles</li> <li>Connaissance des publics : aspects physiologiques et besoins particuliers</li> <li>Connaissance des publics : aspects psychologiques</li> <li>Management des ressources humaines</li> <li>Droit du travail</li> <li>Méthodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>TIC</li> <li>Stage en alternance</li> <li>Valorisation des compétences</li> </ul>
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sociologie des organisations</li> <li>Projet d'établissement et projet de service</li> <li>Analyse des pratiques professionnelles et gestion des conflits</li> <li>Éthique et déontologie</li> <li>Management de la qualité</li> <li>Logistique des déchets et gestion des bâtiments</li> <li>Principes de régulation économique du secteur</li> <li>Comptabilité générale et analytique</li> <li>Méthodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>Stage en alternance</li> <li>Évaluation et développement des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection juridique des publics pris en charge</li> <li>Systèmes de management</li> <li>Pratiques professionnelles, effets et évaluation</li> <li>Ingénierie de la formation</li> <li>Manager un service du secteur médico-social</li> <li>Gestion des risques sanitaires et sociaux</li> <li>Contrôle de gestion</li> <li>Méthodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>TIC</li> <li>Stage en alternance</li> </ul>

## CONTACT

Cécile Carra, professeure de sociologie  
cecile.carra@univ-artois.fr